

URBANISME

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Le Collège communal fait savoir qu'il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme (PU/2021/0065).

Le terrain concerné est situé rue de la Malaise 11 à 1340 Ottignies Louvain-La-Neuve, et cadastré 05 C 216 H.

Le projet consiste en la construction de pilastres et d'un portail - REGULARISATION, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Largeur totale : 7.08 mètres,
- Largeur pilastres : 2 x 1.09 m / largeur portail : 4.80 mètres,
- Hauteur pilastres : 2.72 m / hauteur portail : 2.00 mètres,
- Pilastres en briques/ portail en bois.

la demande doit être soumise aux formalités d'enquête publique en application de l'article D.IV.40 du CoDT pour le motif ci-dessous :

La demande déroge à l'affectation de la zone forestière du plan de secteur.

Suite aux mesures prises pour lutter contre l'épidémie de Covid-19, le dossier peut être consulté au Service urbanisme – Espace du Cœur de Ville 2 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve **UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS**, pendant les heures d'accessibilité au public, **le lundi de 12 H 30 à 20 H 00 – du mardi au vendredi de 8 H 30 à 12 H 00.**

Les rendez-vous doivent être pris au moins 24h à l'avance soit par téléphone au 010/43.62.70 soit par mail sur urbanisme@olln.be. **Ce rendez-vous, pour la consultation du dossier uniquement, sera confirmé par mail, par le service urbanisme :**

Du 31/05/2021 au 14/06/2021

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de l'architecte communale traitant la demande (010/43.62.70).

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 31/05/2021 au 14/06/2021, à l'attention du Collège communal :

- Par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ottignies-Louvain-la-Neuve – avenue des Combattants 35 à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve.
- Par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@olln.be.

Pour être recevables les courriers devront comporter **lisiblement les noms, domicile et signature.**

Ainsi fait à Ottignies-Louvain-la-Neuve, le 19 mai 2021.